



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Conseil d'administration du 29/03/2017

Lieu : MENESR, Paris

Début de séance : 10h00

Membres présents :

Bernard Legube	(COMUE Limousin Poitou-Charentes) Président consortium USTH)
Françoise Rieg-Falson	(U. Claude Bernard Lyon 1)
Philippe Lecoeur	(U. Paris-Sud)
Minh Chau Pham	(U. Paris-Diderot)
Christian Valentin	(IRD)
Philippe Rimbault	(U. Fédérale de Toulouse)
Michel Pavageau	(Institut Mines Télécom)
Michel Dolinski	(U. Aix-Marseille)
Ngoc Diep Lai	(ENS Cachan)
Florent Calvayrac	(U. du Maine)
Daniel Chillet	(U. Rennes 1)
Martin Schwell	(U. Paris-Est Créteil)
Laure Castin	(U. de Reims)
Céline Meslier	(U. de Limoges)

Présents par téléphone :

Pascal Gantet	(U. de Montpellier)
Philippe Behra	(INP Toulouse)

Invités :

Jacques Erschler	(Consortium USTH)
Céline Gausson	(Consortium USTH)
Yannick Giraud-Heraud	(département Espace)
Jennifer Clark	(MAEDI)
Antoine Doucet	(département STIC)
Jean-Luc Clément	(MENESR-DREIC)
Vanessa Fattore	(MENESR-DREIC)
Jean-Christophe Lacroix	(département Nano)
Thanh Truc Vu	(MENESR-MEIRIES)
Antoine Cazé	(U. Paris Diderot)

Point 1 : Approbation du CR du CA du 19 octobre 2016

Cf. annexes.

Il n'y a aucune remarque sur ce document. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Point 2 : Bilan de la mission à Hanoi du Consortium USTH

La mission d'une semaine a été menée par Bernard Legube accompagné par les vice-présidents du consortium Christian Valentin, Françoise Rieg-Falson et Florent Calvayrac ainsi que Jean-Luc Clément, du MENESR/DREIC. Il y a eu notamment trois réunions particulièrement importantes.

- Réunion avec Chau Van Minh, président de la VAST.

Le président Chau Van Minh a exprimé sa volonté de soutenir l'USTH au maximum y compris après 2020. Il a rappelé qu'un étage supplémentaire (niveau 4) a été libéré pour l'USTH et a confirmé la mise à disposition d'un bâtiment sur Hoa Lac dans lequel pourront être installés des laboratoires de recherche. Ce bâtiment a cependant besoin d'aménagements et rénovations et aucun budget n'est identifié pour l'instant.

L'Ambassadeur de France était également présent à cette réunion. Il a rappelé que le renouvellement de l'accord intergouvernemental ne sera pas automatique. Pour que l'accord soit renouvelé, les parties française et vietnamienne doivent procéder à des auto-évaluations et au croisement de ces évaluations. Cependant, en mai 2019, il faudra signaler si l'on souhaite que l'accord ne soit pas renouvelé, sinon il y aura reconduction automatique.

- Réunion avec Bui Van Ga, Vice-Ministre du MOET.

La délégation s'est vu confirmer tout d'abord qu'il n'y aura pas de bourses de thèse en 2017 car, depuis le début de l'accord intergouvernemental, le Vietnam ne se serait engagé à produire des bourses de thèse que jusqu'en 2020. Or démarrer des financements en 2017 impliquerait de financer au-delà de 2020.

A partir de 2018, il y aura deux types de bourses de thèse :

Des bourses « entières » pour un séjour en France financé à 100 % pendant 3 ans d'un montant supérieur au montant actuel des bourses 911. Des bourses « 4 ans mixtes » (bourses sandwichs) avec une partie qui se passe en France et une autre au Vietnam.

Quid du financement pour la partie en France ? Certains membres de la mission ont compris que la contribution de la France devra inclure le montant de la bourse de thèse et d'autres ont compris que le financement français ne portait que sur le fonctionnement et l'encadrement de la thèse, voire sur des compléments de bourses etc. Cela demande confirmation.

D'autres questions restent en suspens : nombre de bourses, bourses spécifiques USTH, problème du démarrage des thèses la même année que l'obtention du master, embauche à USTH après thèse, etc. Il a été demandé au consortium de se tenir prêt pour présenter des candidats en fin d'année civile.

Le CA demande au poste d'essayer d'obtenir des informations plus précises. Mehdi Salim va préparer un courrier de l'ambassadeur. Jean Luc Clément précise qu'il faut poser les questions par écrit.

En attente et pour compenser 2017, le ministère vietnamien propose d'utiliser les 28 lauréats 2016 (hors USTH) actuellement sans sujet ni laboratoire d'accueil et dont les candidatures ont été envoyées aux laboratoires français du consortium.

- **Réunion avec l'Ambassadeur de France Hanoï, Monsieur Bertrand Lortholary.**

L'ambassadeur a principalement insisté sur le risque de voir partir en 2018 la totalité de l'équipe française au Vietnam : Recteur, DGS, Directeur de la recherche. Jean-Luc Clément rappelle qu'il faudra absolument qu'un comité de sélection adapté soit mis en place pour les prochains recrutements. Le Conseil d'Administration précise qu'il faut lancer le recrutement avant la fin de l'année, sous réserve que la reconduction de l'accord inter-gouvernemental ou sa nouvelle rédaction soit approuvée par les établissements du consortium.

- **Autres points forts de la mission**

o Sur la recherche :

Au niveau de la recherche, il a été constaté une vraie évolution des laboratoires et des équipes. Mais il y a encore des problèmes par exemple des équipements non installés, voire encore « dans les cartons ».

Suite à l'objectif confié au consortium d'améliorer la structuration de la recherche, on peut identifier les avancées suivantes :

- Trois LMI en lien avec l'IRD fonctionnent : un sur le riz et le café, un sur les mécanismes de résistance aux antibiotiques, le troisième sur les sols et changement d'usage des sols. Un nouveau projet de LMI porte sur les fleuves et affluents.
- Un laboratoire dans le domaine de l'ICT
- Un autre dans le domaine de la télédétection et des océans.
- Un laboratoire énergie qui fonctionne avec le CIRAD et le CNRS sous forme non contractuelle.
- Un laboratoire en nano avec deux équipes est maintenant en place sur les thématiques en lien avec la nano chimie.

En 2016 l'USTH a financé 15 projets de recherche. Alexandre Radja considère que financer des projets de 10k€ a permis à des jeunes chercheurs de démarrer leurs activités. Sur la base des crédits, à hauteur de 2 à 3% des revenus de l'USTH, il serait possible de financer les départements ouvrant à une politique scientifique au sein de ces départements. Pour le moment cette proposition rencontre un point de blocage de la part de la vice-rectrice de l'USTH.

Parallèlement 9 projets de recherche ont été financés par le consortium (cf. ci-dessous).

o Visite des locaux de le VAST à Mini Hoa-Lac :

La visite du bâtiment Mini Hoa-Lac de 1200 m² de surface situé à 45 minutes de la VAST a permis d'évaluer la possibilité de transférer tout ou partie de certains départements incluant les étudiants de master (Nano, Pharmaco, les activités en photovoltaïque du département énergie ainsi que le département espace). Au total à court terme, 5 départements sur 6 de l'USTH pourraient être concernés. Il reste à rénover ce bâtiment de 4 ans et à le transformer pour pouvoir y installer les activités.

A noter que ces locaux sont proches de l'université privée FPT avec sur ce site près de 3000 étudiants.

o Situation du numérique dans l'enseignement :

Les jeunes enseignants commencent à s'appropriier les enseignements dont ils ont la charge. Cependant il reste impossible en l'état actuel de faire appel aux outils de type Moodle. Le système d'informations est toujours en gestation, une demande a été faite d'équiper rapidement trois salles en visioconférence.

- Les formations en aéronautique :

La formation en aéronautique va démarrer en lien avec l'IAS et Vietnam Airlines. La formation vise un diplôme de « bachelor » + 18 mois de spécialisation sanctionnée par une certification pour la maintenance aéronautique. L'accord entre Airbus et l'USTH avec un montant de 1,8 ME est signé pour soutenir la mise en place de cette formation qui va ouvrir en septembre 2017.

Point 3 : Séminaire sur la suite du projet USTH

Le 18 mai est prévu une journée de synthèse avec des personnes ciblées (30 à 40 personnes) pour une autoévaluation du projet USTH en vue de la renégociation de l'accord inter-gouvernemental. Cette journée se déroulera la veille de l'Assemblée Générale du 19 mai à la Rochelle.

Une première proposition de groupe de travail est suggérée :

2 personnes de l'ambassade, 2 personnes du MENESR, 2 personnes du MAEDI, l'équipe USTH, les responsables de masters, les membres du bureau, les responsables des 9 groupes de travail des projets de recherche et quelques membres du CA. Le but est d'identifier les lignes de construction du prochain accord cadre.

Sur cette base, Jean-Luc Clément propose de mener ensuite des rencontres avec les présidents des universités et Bernard Legube.

Une proposition de planning est discutée :

- T0 - 18 mai 2017 (point évaluation côté français à la Rochelle)
- Identifier l'engagement des établissements français avant l'été 2018 par un passage devant les CA.
- Passage devant la CPU et la CDEFI en début d'automne 2018
- Visite à Hanoi en automne pour commencer les discussions avec les partenaires vietnamiens.
- Démarrage des échanges entre les gouvernements vers Mai 2019.

Point 4 : Bilan objectif labos

Le bilan financier Hoa-Lac des 280k€ venant du MAEDI est le suivant :

- 10k€ de coordination : dépensés
- 40 k€ pour les laboratoires (4 x 10) : dépensés
- 100 k€ séparés en deux enveloppes nano et espace au titre de l'année 2016 : partiellement engagés.

Il y a enfin une dernière enveloppe de 130 k€ distribuée à part égale en 9 groupes de recherche.

Sur les 9 projets objectifs labos, huit rapports ont été remis, un rapport est en attente et devrait être remis sous un mois. De manière générale les rapports font apparaître une forte mobilisation des établissements français et vietnamiens. On note un effort important de structuration des équipes avec des projets de recherche détaillés.

En 2017 l'enveloppe se monte à 115 k€ (convention en cours de signature), dont :

- 69 k€. Il est proposé de les répartir entre les départements de la manière suivante :
 - 9 k€ pour tous les groupes de travail sauf les trois cités ci-dessous (6 x 9 k€ = 54 k€)
 - 6 k€ pour nano et space (12 k),

3 k€ pour groupe EEO2. 36 k€ seront utilisés par le Consortium pour les missions d'enseignement et 10 k€ pour les missions de coordination.

Point 5 : les Masters.

- Les conventions bilatérales

Suite aux nouvelles accréditations des masters, une convention bilatérale a été soumise aux établissements. Dans cette convention figurent les nouvelles modalités de contrôle des connaissances harmonisées pour l'ensemble des départements. A ce jour la note minimale de 7/20 n'est pas acceptée par tous les établissements, la question reste à régler.

- Délivrance des diplômes

Suite à l'enquête envoyée par le consortium auprès des établissements, 26 réponses sur 42 ont été retournées.

Cette enquête doit permettre de vérifier les inscrits et les diplômés dans les établissements.

- Prise en charge de 50% des billets d'avion.

Pour les missions qui se sont déroulées entre le 1er septembre 2015 et le 31 décembre 2016, période couverte par la première subvention proposée à la signature, le Consortium a remboursé la somme totale de 90 000 euros.

L'action a été reconduite pour les missions qui ont lieu entre le 1^{er} janvier 2017 et le 31 juillet 2017.

Pour la suite, cela devra être décidé en AG en fonction des résultats financiers de 2016 et des subventions accordées.

Point 6 : Vie de l'association.

Conformément aux statuts du consortium, il est requis de renouveler la composition du CA. 6 membres sur 15 sont sortants et peuvent se représenter pour être réélus.

Sont sortants :

L'Université Lyon 1, l'Université Aix-Marseille, l'Université Paris-Sud, la COMUE Poitiers, l'ENS Cachan, les Mines Telecom.

Un courrier sera envoyé prochainement à tous les établissements membres, pour les prévenir et identifier s'ils souhaitent être candidats.

Fin de la séance : 13h45



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS
FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Rapport financier 2016.

Fait le 19/04/2017

Grace aux subventions qui ont été accordées par les Ministères et aux cotisations payées par les membres de l'association, le Consortium USTH a déployé les actions qui avaient été prévues pour 2016.

Produits :

- Cotisations: **102 500 €**
- Subvention MESR : **100 000 €**
- Intérêts et produits assimilés : **2 820,66 €**
- Reprise provision dépréciation : **22 000 €**
- Produits divers : **7,04 €**
- Produits exceptionnels : **1 022,37 €**

Total : 228 350 €

Charges :

- Per diem Master : **120 371,16 €**
- Séminaire doctorants : **6 485,28 €**
- Missions Consortium : **8 333,14 €**
- Remboursement 50% billets d'avion : **63 060,09 €**
- Salaires et charges sociales : **49 100,92 €**
- Honoraires : **4 116 €**
- Assurances : **130,85 €**
- Frais postaux : **86 €**
- Impôts sur les bénéfices : **534 €**
- Amortissements sur immobilisations : **235,72 €**
- Frais bancaires : **172,03 €**
- Entretien, matériel et maintenance : **226,69 €**
- Perte sur créance irrécouvrable : **27 000 €**
- Charges exceptionnelles : **14 763,35 €**

Total : 294 615 €

Résultat de l'exercice : - 66 265 €
--

Résultat affecté au Report à nouveau.

Point spécifique sur Objectifs labos

Au 31/12/2016 :

Dépenses Objectifs Labos (280 000 euros) :

143 624 euros

Reste à engager : 136 376 euros



CONSORTIUM D'ETABLISSEMENTS FRANÇAIS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'USTH

Budget 2017

fait le 05/05/2017

Recettes	prévision*	réalisé au 05/05/17
Cotisations	100 000	0
Subvention MENESR	92 100	0
Intérêts	2 000	0
subvention Amb de France	115 000	0
reliquat Obj labos au 31/03/17	5 000,00	5 000,00
Total	314 100	5 000

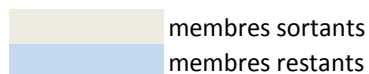
deficit prévisionnel		44630
----------------------	--	-------

Fonds de roulement 2016	88425	88425

Dépenses	prévision*	réalisé au 05/05/17
Salaires et charges sociales	50 000	16 000
Per diem Master	110 000	50 400
Séminaire	8 000	0
Missions de coordination	18 000	2074,13
Mission du Consortium	10 000	5317,61
Honoraires	6 000	0
Impôts	500	0
rembt 50 % billets d'avion reliquat 2015/2016	25 430	25 430
remst 50 % billets d'avion 1/01 au 31/07/17	60 000	0
projets de recherche	70 000	0
Frais divers	800	0
Total	358 730	99 222

Etablissements membres du CA
Institut Mines Télécom
Université Claude Bernard Lyon 1
Université Aix-Marseille
Université de Poitiers COMUE
Université Paris Sud 11
ENS Cachan
Université Paris Diderot 7
Université du Mans
IRD
Université de Rennes 1
Université Paris Est Créteil
Université Montpellier
Université fédérale de Toulouse
Université de Reims
Université de Limoges

15 membres du CA
6 membres sortants
9 membres restants

 membres sortants
membres restants

Membres actuel du bureau
Président: Bernard Legube (COMUE Limousin Poitou-Charentes)
Secrétaire/VP suivi Hoa Lac : Philippe Lecoeur (Université Paris Sud)
Trésorier/VP relations internationales : Pascal Gantet (Université Montpellier)
VP doctorants et retours USTH : Françoise Rieg-Falson (Université Lyon 1)
VP recherche : Christian Valentin (IRD)
VP Masters/enseignement numérique : Florent Calvayrac (Université le Mans)